Comité 21

Mis à jour le 30 juillet 2020

Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains …), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de près de 500 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

Quoi, comment et pour qui ?

Notre action se décline en trois missions :

- **Agir ensemble**
- **Accompagner**
  Elaborer et mettre à disposition des ressources et services
  Organiser des rencontres thématiques
- **Anticiper**
  Développer des travaux de recherche et prospective
  Valoriser les innovations

Nous privilégions donc la mise à disposition auprès de nos adhérents de nouveaux outils et services pratiques comme par exemple : les rendez vous thématiques, des publications, des infos réseau « RSE, Territoires durables et EDD », des formations et journées de sensibilisation, des « Coup de pouce » possibilité d'intervention à la demande, des formations, une analyse annuelle des Rapports développement durable, des rendez vous Dialogue parties prenantes… et la Boîte à outils**,** accessible dans l'espace adhérent du Comité 21 (en dehors de la boite à outils Agenda 21 scolaire en accès libre). Elle permet aux structures adhérentes d'identifier l'outil méthodologique pertinent pour répondre à leurs besoins.

Contact

Retrouvez le site du Comité 21.

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire